



INFORMATION DES VOYAGEURS POUR LES DEPLACEMENTS À DESTINATION DE LA CORSE

COVID-19

Actuellement des variantes du SARS-CoV-2, plus contagieuses, circulent.
Il convient de rester extrêmement vigilant et d'appliquer chaque jour tous les gestes barrières.
Au moindre symptôme, isolez-vous immédiatement et faites-vous tester.

LE DISPOSITIF APPLICABLE EST LE SUIVANT :

Toute personne souhaitant se déplacer à destination de la Corse en provenance du territoire hexagonal doit, si elle est âgée de 12 ans ou plus, être munie d'une des trois preuves suivantes :

- ✓ Un résultat négatif de test RT-PCR réalisé moins de 72h avant le départ, ou un résultat négatif de test antigénique réalisé moins de 48h avant le départ ;
- ✓ Une preuve de vaccination valide¹ ;
- ✓ Un certificat de rétablissement (résultat de test RT-PCR positif de plus de 11 jours et de moins de 6 mois).

Si vous n'êtes pas en possession d'une de ces trois preuves, l'embarquement vous sera refusé.

Les mineurs âgés de moins de 12 ans sont exemptés des mesures applicables aux voyageurs en provenance du territoire hexagonal. Par ailleurs, les mineurs de 12 ans et plus accompagnés par des majeurs vaccinés bénéficient du régime applicable au statut vaccinal de l'accompagnant à leur arrivée. La présentation d'un résultat de test négatif à l'embarquement reste toutefois obligatoire pour les mineurs de plus de 12 ans non vaccinés ; même accompagnés par des majeurs vaccinés.

Toute personne à destination de la Corse doit présenter à l'embarquement une déclaration sur l'honneur* :

- Attestant de l'absence de symptômes d'infection à la COVID-19 ;
- Attestant de l'absence de contacts avec un cas confirmé de COVID-19 dans les 14 jours précédant son voyage.

¹Précisions sur la vaccination :

- Les vaccins reconnus par la France sont le **Pfizer/Cominarty**, le **Moderna/Spikevax**, l'**AstraZeneca/Vaxzevria**, l'**AstraZeneca/Covishield** et le **Janssen**.
- La preuve de vaccination n'est **valide** en France qu'à la condition qu'elle permette d'attester la réalisation d'un schéma vaccinal complet :
 - **1 semaine après la 2nde injection pour les vaccins à double injection** (Pfizer/Cominarty, Moderna/Spikevax, AstraZeneca/Vaxzevria et AstraZeneca/Covishield) ;
 - **4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection** (Janssen) ;
 - **1 semaine après l'unique injection de vaccin chez les personnes ayant eu un antécédent d'infection** documenté par une PCR ou une sérologie de plus de 2 mois ; ou par un TROD sérologique réalisé en centre de vaccination.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Aérer les pièces
le plus souvent possible



Respecter une distance d'au moins
deux mètres avec les autres



Porter un masque chirurgical ou
en tissu de catégorie 1 quand la distance
de deux mètres ne peut pas être respectée



Limiter au maximum
ses contacts sociaux



Tousser ou éternuer dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une solution
hydro-alcoolique



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Éviter de se toucher
le visage



Utiliser les outils numériques
(TousAntiCovid)

*Les attestations et la liste des pays sont disponibles sur :

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage>

Dans les aéroports français, le port du masque et le respect d'une distance d'au moins 1 m avec les autres sont obligatoires

